Cinquante-septième année. - N ° 39 A Vendredi 24 février 2023

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 118

13 – BOUCHES-DU-RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AIX-EN-PROVENCE

Ventes et cessions

331 204 396 RCS Aix-en-Provence.
SODI.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 1960000.00 EUR.
Adresse : Zone Industrielle la Palunette, 13165 Châteauneuf-les-Martigues Cedex.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion Pour la société absorbante : la dénomination sociale : SUD-OUEST DECHETS INDUSTRIELS « SODI » la forme : SAS l'adresse de son siège où peut être consulté le projet de fusion : ZI La Palunette – 13220 CHATEAUNEUF LES MARTIGUES le montant du capital : 1 960 000 € le numéro unique d'identification et la mention RCS suivie du nom de la ville où se trouve le greffe où elle est immatriculée : 331 204 396 RCS Aix en Provence Pour la société absorbée : la dénomination sociale suivie, le cas échéant, de son sigle : SODI OSIS la forme : SAS l'adresse de son siège où peut être consulté le projet de fusion : ZI La Palunette – 13220 CHATEAUNEUF LES MARTIGUES le montant du capital : 4 342 599 € le numéro unique d'identification et la mention RCS suivie du nom de la ville où se trouve le greffe où elle est immatriculée : 341 820 942 RCS Aix en Provence L'évaluation de l'actif et du passif de chaque société participante dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif : 43 450 896 € passif : 41 498 518 € Le rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante : Dans la mesure où la société absorbante et la société absorbée sont sociétés sœurs détenues à 100 % par une même société, il n'y a pas lieu à rapport d'échange. Le montant prévu de la prime de fusion : Néant La date du projet commun de fusion : 10 février 2023 Les dates et lieux du dépôt au RCS au titre de chaque société participante: le 14 février 2023, au RCS d'Aix en Provence, pour la société absorbante et absorbée..